



Jacqueline Baudet  
06 78 05 39 76

## Convention de Formation

Entre les soussignés :

Entre l'Institut de Sophrologie Humaniste représenté par Mme Jacqueline Baudet, SIRET : 533 972 956 00023 - N° de déclaration d'activité : 31 59 08836 59\* enregistrement RNCP publié au JO du 27/8/2013 pour la FEPS dont l'Institut est membre, situé au 137 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE, d'une part,

et M./Mme

adresse

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

### Article 1er : Objet de la convention

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille représenté par Jacqueline Baudet, organisera l'action de formation suivante :

- Les lundis de l'ISH, animé par : voir annexe

Objectifs : Réactualiser ses connaissances en sophrologie dans les quatre premiers degrés, rencontrer des professionnels sophrologues et leurs pratiques, réfléchir à sa pratique en la confrontant aux pratiques de chacun.

Programme et méthodes : en annexe

- Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : Formation professionnelle pour l'acquisition de compétences techniques, pratiques et théoriques en sophrologie

- Dates : choisir la ou les dates

☐ 5 décembre 2016 ☐ 9 janvier 2017 ☐ 6 mars 2017 ☐ 10 avril 2017 ☐ 15 mai 2017 ☐ 9 octobre 2017 ☐ 6 novembre 2017 :

127, Boulevard de la Liberté  
59000 LILLE  
sophrolille@gmail.com  
03 20 52 78 12

- Durée : 6 heures.
- Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 LILLE

#### Article 2 : Effectif formé

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille accueillera dans un groupe de 20 personnes participants au maximum pour cette formation.

#### Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, M s'acquittera des coûts suivants :

45 euros élèves de 2eme année de l'ISH, 65 euros sophrologues certifiés ISH, 75 euros pour les sophrologues extérieurs.

#### Article 4 : Modalités de règlement

Un acompte de 20 euros est demandé à l'inscription. Le solde sera dû en totalité en début de formation.

À régler : par chèque bancaire à l'ordre de ISH/Jacqueline Baudet

#### Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date du premier séminaire l'acompte versé resterait acquises à l'ISH-Jacqueline Baudet.

« En cas d'abandon en cours de formation, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensé ou engagé pour la réalisation de ladite action »

#### Article 6 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lille, le

Jaqueline Baudet pour l'Institut  
de Sophrologie Humaniste

Le stagiaire ou son représentant

Dans la perspective du post formation visant à continuer d'accompagner ses élèves formés et en formation, l'ISH souhaite ouvrir la relation à la vivance de la sophrologie, dans ses cadres fondamentaux, et dans tous les aspects qu'elle peut revêtir : une proposition de rencontre et d'échange autour, à chaque lundi, d'un sophrologue praticien.

Durant ces rencontres, les participants pourront découvrir différentes couleurs de la sophrologie à travers la pratique vécue proposée par des sophrologues en exercice, soit dans leur relation à l'un des quatre degrés du cycle réductif de la sophrologie, soit à travers la réalité de leur quotidien avec leurs clients. Les intervenants mêleront théorie, pratique et échange.

Ces journées, qui se dérouleront le lundi et dureront six heures, sont ouvertes aux sophrologues certifiés de l'ISH, aux élèves de 2<sup>o</sup> année, ainsi qu'à un public de sophrologues en exercice.

La participation est fixée à 45€ pour les élèves ISH en formation (2<sup>o</sup> année), 65€ pour les certifiés ISH, 75€ pour les extérieurs. Le financement de ces journées formatives peut se négocier auprès d'organismes financeurs de la formation continue, notamment le FIFPL.

Les dates :

**5 décembre 2016 :**

**le 1<sup>o</sup> degré vu par Arnaud Hayert** directeur UNISOPHRO à Tourcoing

**9 janvier 2017 :**

**la pratique de Stéphane Giraudeau** Co directeur ISH

**6 mars 2017 :**

**le 2<sup>o</sup> degré par Marie-Claire Bouthors** Directrice ESNE Reims

**10 avril 2017 :**

**la pratique de Jean-Marie Roquet** Président RNV

**15 mai 2017 :**

**le 3<sup>o</sup> degré vu par Christian Decottignies** Directeur DU sophrologie  
Lille

**9 octobre 2017 :**

**le 4<sup>o</sup> degré vu par Darcy Martins** Co directeur CEAS Paris

**6 novembre 2017 :**

**la pratique de Christian Decottignies** Directeur DU sophrologie Lille